

# La vie de Vençois

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE . N°22 . AVRIL 2019

Le Parc de la Conque, récemment ouvert dans son intégralité, est labellisé refuge LPO et compte de nombreuses espèces d'oiseaux dont la mésange charbonnière.



Chères Vençoises, Chers Vençois,

Vence est la deuxième Ville des Alpes-Maritimes où il fait bon vivre et la sixième en matière d'éducation. Ce beau palmarès au baromètre de la qualité de vie dans les Alpes-Maritimes (sondage paru le 11 avril dans Nice Matin) conforte notre détermination à préserver et à valoriser notre cadre de vie, à sécuriser et à embellir nos quartiers, à favoriser l'épanouissement et la réussite de nos enfants.

C'est pour améliorer sans cesse cette qualité de vie reconnue et enviée que nous augmentons encore le bio dans nos cantines, que nous prévoyons la création de terres agricoles, que nous développons les transports et la mobilité.

Avec Initiative Nice Côte d'Azur, nous partageons la même ambition de renforcer l'essor économique, d'encourager les créateurs locaux d'activité, de richesse et d'emplois.

Avec mes collègues maires de St-Jeannet, Carros, Gattières, le Broc, La Gaude, nous menons une mobilisation active et collective pour l'emploi. Ainsi, du social à la culture, des animations aux solidarités, nous multiplions les partenariats et bénéficions de précieux soutiens permettant à notre petite Ville de rivaliser avec les plus grandes.

Chaque engagement d'intérêt général, chaque action constructive, individuelle ou collective, y participe pleinement. C'est donc avec et pour les Vençois que chaque jour Vence grandit, innove et rayonne davantage.

Sincèrement,



**Catherine LE LAN**  
Maire de Vence  
Présidente du SIVOM  
du Pays de Vence



## LA NATURE EN PLEINE VILLE avec l'ouverture du Parc de la Conque

**Le Parc de la Conque, aujourd'hui entièrement ouvert au public grâce à la rétrocession de sa parcelle boisée à la Commune, offre de nouveaux espaces de loisirs en plein cœur de la cité.**

Des allées de promenade ou de footing ont été aménagées par les services municipaux au cours des derniers mois, et des tables et fauteuils récemment installés favorisent désormais les moments de détente, les déjeuners entre amis, ou les pauses à l'écoute de la nature. Il faut dire que la Ville a tenu à conserver et à mettre en valeur les qualités naturelles du site sans dé-

naturer son environnement par des installations trop impactantes.

**Les enfants participent aux plantations**

Afin d'enrichir le couvert végétal et de développer la biodiversité, de jeunes poiriers, figuiers, châtaigniers et prunus ont été plantés avec la participation des enfants des Accueils de Loisirs de Vence guidés par les animateurs et les services techniques.

**A la découverte des oiseaux et des espèces vulnérables**

Dans le même esprit de sensibilisation à la cause environnementale, une trentaine d'enfants de 4 à 12 ans et leur famille ont aussi assisté aux animations proposées par la LPO



(Ligue de Protection des Oiseaux) dans le cadre de la Journée du Moineau. Au programme, création "Land Art", jeux ludiques pour en apprendre davantage sur la diversité et le mode de vie des oiseaux, et circuit nature à la découverte des oiseaux du parc avec, entre autres, chasse aux nichoirs et points d'écoute.

Une belle initiative éducative que la Ville souhaite encourager et renouveler dans ce nouvel écrin de verdure qu'est le Parc de la Conque !



**P.2.3 TRAVAUX & ACTUALITÉS**  
Les dernières réalisations et événements.



**P.4.5 URBANISME & BUDGET**  
L'avenir des terrains Passeron et les chiffres clés du budget.



**P.6.7 ENFANCE & FESTIVITÉS**  
La méthode "Parler Bambin" & les derniers rendez-vous.



**P.8 AGENDA**  
Le programme des Nuits du Sud et les prochains rendez-vous.





## L'ancienne gendarmerie en pleine transformation pour accueillir le Centre Culturel

Le chantier de création du nouveau Centre Culturel Municipal amorcé en septembre dernier donne lieu à de grandes transformations dans l'ancienne gendarmerie de la rue Isnard.

L'intérieur de la bâtisse est en plein aménagement, adapté aux besoins des futures activités culturelles et de loisirs du centre actuellement éloigné et à l'étroit dans ses locaux du chemin de la Pouraïque. Avec près de 900 adhérents dans des sections et cours tout aussi variés que



les danses, le chant, les langues étrangères, la musique ou la création artistique, le déménagement à venir concerne de nombreux Vençois qui apporteront un dynamisme et une convivialité supplémentaire en centre-ville de Vence.

Depuis plusieurs mois, le chantier avance à grands pas. Alors que la façade côté rue a déjà été refaite, différentes entreprises de gros œuvre finalisent actuellement la rénovation de la toiture, le nouveau cloisonnement et l'isolation des murs, la construction de l'escalier extérieur, le remplacement des menuiseries et le passage des gaines et tuyaux de raccordements d'eau, d'électricité et de ventilation.

Dans la cour, la dalle qui recevra les futures salles d'activités corporelles, a également été coulée. Nombre d'interventions sont encore planifiées avant la fin du chantier et le déménagement qui donnera dès cet automne un nouvel élan au Centre Culturel Municipal.



## TRAVAUX

Des réalisations qui améliorent le quotidien



### Une jolie rénovation intérieure marque le nouveau départ du Cinéma de Vence

Au Cinéma de Vence, les habitués n'ont pas manqué de remarquer la nouvelle ambiance chaleureuse et moderne qui les accueille désormais.

En effet, en ce début d'année, des travaux d'embellissement et d'amélioration des locaux ont été engagés dans l'idée de donner un coup de jeune à l'établissement. Mené par la Ville, propriétaire des lieux depuis 2010, le chantier visait à soutenir l'activité en rafraîchissant l'accueil, le hall, la billetterie, l'affichage et les

sanitaires du petit cinéma, à l'heure où un nouvel exploitant a repris le flambeau après le départ de l'ancien gestionnaire.

C'est aujourd'hui la société **DK Production**, également exploitant des cinémas de la Gaudie et de Valberg, qui assure la gestion du site en délégation de service public.

Elle a notamment pour mission de pérenniser et dynamiser l'activité du cinéma qui résiste autant que pos-

sible à l'attrait suscité par les multiplexes voisins dont le mode d'exploitation laisse peu de place aux petites salles de quartier.

Le cinéma de Vence garde malgré tout bien des atouts, à commencer par ses tarifs allant de 3€ pour les plus jeunes (différence financée par la Ville) à 8€ en plein tarif. La programmation y est aussi variée allant des films grand public au cinéma d'art et d'essai notamment grâce à une collaboration étroite avec l'association Culture et Cinéma, et de nombreux rendez-vous originaux comme des projections suivies de débats, des conférences, des rediffusions d'opéras etc...



### Un revêtement de sol neuf au Gymnase Maxime Candau

Du côté des équipements sportifs, on retiendra une réalisation attendue : le remplacement des 1100 m<sup>2</sup> de revêtement de sol de la grande salle où se déroulent notamment les entraînements et matchs des équipes vençoises de handball.

### Aux petits soins des réseaux souterrains avenue Colonel Meyère

Entre la Médiathèque Freinet et la Piscine Maret, sur une distance d'environ 300m, les réseaux souterrains ont été mis à niveau durant plusieurs semaines de travaux. L'opération a concerné le renouvellement du réseau d'eaux usées, celui de l'eau potable et d'eau de la Foux.

Par ailleurs, les lignes d'éclairage public ont été enfouies permettant de supprimer des traversées aériennes de fils électriques. La chaussée a été renouvelée par la suite pour parfaire le chantier.



de corde. Une véritable aventure ouvrant de nouvelles perspectives de conquêtes imaginaires au moment de la récréation.



### Un nouveau module de jeux fait des heureux à l'école des Bigaradiers

Clin d'œil amusé et attendri à l'école des Bigaradiers. Le nouveau jeu d'enfants installé par la Ville dans la cour a suscité l'enthousiasme des enfants ! Tous les petits ont voulu essayer le nouveau toboggan, cheminer sur le pont suspendu et partir à l'assaut de l'échelle



## PENSION DE FAMILLE

Un beau projet pour l'accueil des personnes fragilisées

Dans le cadre de ses actions de solidarité envers les publics en difficulté, Vence vient d'ouvrir une pension de famille afin de pouvoir accueillir et accompagner des personnes en situation de précarité.

Pour ce faire, par l'intermédiaire de la SEM de

Vence qui effectue déjà un important travail de réhabilitation du bâti ancien en centre-ville et s'implique par ailleurs dans la lutte contre l'habitat indigne, l'ancien hôtel "Le Provence" situé en retrait dans la rue Marcellin Maurel, a été entièrement rénové et aménagé pour répondre aux nécessités du projet.

Contrairement aux logements locatifs sociaux, une pension de famille est destinée à l'accueil

de personnes en situation d'exclusion, isolées ou désocialisées. Elle offre la possibilité de retrouver une vie autonome dans des logements individuels d'insertion, en bénéficiant d'un suivi et d'une dynamique de groupe favorisant le lien social.

Les 11 logements ainsi créés ont une capacité d'accueil de 12 personnes. Ils sont aujourd'hui occupés par des résidents autonomes de plus de 55 ans entrant dans les critères de ressources du logement très social, dont un couple et 3 personnes à mobilité réduite.

La pension est animée par un professionnel bienveillant, dont la présence sur place garantit aux résidents un soutien dans leurs démarches individuelles et dans l'organisation d'une vie quotidienne collective. Cette assistante sociale d'Agis 06 les accompagne afin qu'ils renouent progressivement avec l'usage

d'un logement privatif, et les encourage à s'occuper d'autrui.

En plus de la participation financière de la Ville, le projet a bénéficié du soutien précieux de solides partenaires dont l'Etat, la Métropole et la Région. L'établissement a été inauguré en présence de Madame la Sénatrice Dominique Estrosi Sassone, Madame la Présidente de l'UNCCAS et des principaux partenaires du programme, aux côtés de Catherine Le Lan et des élus du Conseil Municipal.



Inauguration de la Pension de Famille

### Un don pour favoriser l'apprentissage de la musique par les personnes handicapées

Début mars, l'association "On Compte Sur Vous" (OCSV) a remis un chèque de 5000 euros à l'association Felis Musica. Présidée par Martine Massa, elle permet à de jeunes handicapés de découvrir puis de pratiquer une activité musicale. Merci à l'OCSV, à son président Jacques Cullio et à toute son équipe, pour ce très beau geste!



### Le Colonel Arnaud Beltrame à l'honneur à Vence

C'est dans une grande solennité et avec beaucoup d'émotion qu'un hommage appuyé a été rendu à Arnaud Beltrame, Officier de la Gendarmerie Nationale mort en héros lors de la prise d'otage de Trèbes dans l'Aude.



Sur une initiative du Comité Vençois du Souvenir Français, le nom du Colonel Beltrame a été choisi pour nommer la voie reliant l'Avenue Emile Hugues au parking des Meillières (attendant à la Gendarmerie).

Par ce geste, Vence a souhaité continuer à faire vivre la mémoire de celui qui, il y a tout juste un an, a bravé le danger avec un immense courage afin de protéger des civils innocents.



En présence de Gwenaëlle Chapuis, Sous-Préfète Nice Montagne, de nombreux élus, des représentants de la Gendarmerie et du Souvenir Français Comité de Vence, la plaque a été dévoilée. A Vence, comme dans les cœurs de nombreux anonymes, le souvenir ému du militaire vivra durant de nombreuses années.



### La Médiathèque baptisée Elise et Célestin Freinet

Souhaitant mettre en lumière les célèbres pédagogues vençois dont la pédagogie inspire aujourd'hui encore le monde éducatif par sa modernité, la Ville de la Vence a décidé de dénommer sa médiathèque "Médiathèque Elise et Célestin Freinet".

Pour marquer l'événement, le mois de mars a été consacré à la découverte ou la redécouverte de ces deux personnalités, en collaboration étroite avec l'équipe enseignante et les enfants de l'Ecole Freinet qui suivent toujours les préceptes de la pédagogie inventée par les époux Freinet.

Entre expositions, cycle de projections et débats, ateliers pédagogiques, visionnage du film "l'Ecole Buissonnière" dont le synopsis avait été écrit par Elise Freinet, et bien sûr la cérémonie officielle, les rendez-vous n'ont pas manqué, permettant de mieux comprendre les fondements de cette pédagogie qui incite, dès leur plus jeune âge, les enfants à être actifs, curieux, créatifs et dynamiques dans leurs apprentissages.



### Les nouveaux Vençois accueillis en Mairie

Chaque année, nombreux sont ceux qui font le choix de venir s'installer à Vence. Un choix de cœur tout autant que de raison, tant notre belle commune dispose d'atouts, tels que le charme de ses paysages, sa quiétude à proximité des grandes villes, son patrimoine et sa culture, ses espaces verts, son dynamisme, ses commerces, son tissu associatif et ses services de proximité... bref une qualité de vie reconnue et appréciée.

C'est avec grand plaisir que les nouveaux arrivants de l'année écoulée ont été conviés à l'Hôtel de Ville, en mars dernier, lors du traditionnel accueil organisé avec l'AVF de Vence (Accueil des Villes Françaises) et son président Hubert Schrepfer. Les représentants des "Vitrines de Vence" et des Comités de quartier récemment créés, étaient aussi au rendez-vous, tout comme les élus vençois. Une sympathique occasion d'identifier les personnalités investies dans la vie locale et de faire leur connaissance.





EN BREF

## Les entrepreneurs vençois mis à l'honneur

Le 28 mars dernier, les entrepreneurs vençois étaient invités par la Ville et Initiative Nice Côte d'Azur, réseau associatif de financement des créateurs d'entreprises. La rencontre a permis de multiplier les échanges avec les membres vençois de l'association, notamment Nathalie et Serge Razzini de l'Hôtel le Floréal, Nicolas Marchand pour le Restaurant le Saoré, l'Atelier Français d'Amelie Serri qui ouvrira en mai dans l'ancienne salle de billard, et Rémy Carlelet de la boulangerie La Bonne Pâte, tous aidés par cette structure.

Initiative Nice Côte d'Azur, présidée par Valérie Amirati, est un acteur important du développement économique local puisqu'il permet d'aider les créateurs et repreneurs de petites entreprises. L'association propose en effet un accompagnement destiné aux entrepreneurs à travers une analyse et une expertise de leur projet, une éventuelle aide au financement, et un suivi de l'activité ou parrainage pour réussir son lancement.

En 2018, Initiative Nice Côte d'Azur a financé 186 entreprises qui ont permis la création ou le maintien de 572 emplois sur le territoire de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Communauté de Communes du Pays des Paillons.

## Des vélos électriques bientôt en libre service



Comme annoncé il y a quelques mois, la Ville de Vence va signer une convention avec la société HATOFA SAS pour le déploiement sur le territoire communal d'un service de mise à disposition de Vélos à Assistance Electrique. Ces vélos nommés Bik'air seront en libre service, sans borne, ni station.

Depuis l'application mobile de la société, les utilisateurs pourront localiser les vélos autour d'eux, les réserver, payer via une plateforme sécurisée, effectuer un trajet, et déposer le vélo où ils le souhaitent sur les espaces dédiés aux vélos privés. Les contraintes d'utilisation seront minimales puisqu'il ne sera pas utile de rapporter le vélo à son point de départ, ni de le laisser sur une station définie, ni de l'attacher.

Avec ce système dit en "Free floating", les vélos géolocalisés par l'entreprise seront ensuite récupérés si besoin pour leur entretien ou leur relocalisation.

Une bonne nouvelle pour les adeptes des déplacements doux qui trouveront dans ce dispositif une aide au pédalage bienvenue dans les côtes et une praticité du service qui devrait satisfaire de nombreux besoins.



## URBANISME

### Des mesures pour anticiper l'avenir de l'entrée de ville

Dans un contexte de forte pression de la part de l'Etat en matière de logement social, ou de particuliers souhaitant valoriser leur bien, la Municipalité a été amenée récemment à réfléchir et à prendre position sur l'avenir des terrains situés à l'entrée du centre-ville avenue Emile Hugues.

En effet, lors du Conseil Municipal du lundi 25 mars, le sujet était à l'ordre du jour et le devenir de cette zone a fait l'objet de discussions.

En préambule, la situation stratégique des terrains, pour la plupart privés, à proximité immédiate du centre-ville et parfaitement desservis au niveau routier, a été rappelée.

Ces caractéristiques en font un secteur à enjeux, loin de passer inaperçu, d'autant que les parcelles bénéficient de longue date d'une forte constructibilité au regard du Plan Local d'Urbanisme :

- 22 000 m<sup>2</sup> possibles jusqu'en 2008
- 19 000 m<sup>2</sup> jusqu'en juin 2017.

Alors que l'Etat pousse chaque jour davantage les communes à remplir leurs obligations en matière de logements sociaux et que le foncier sur notre territoire est rare et de plus en plus convoité, la Municipalité a choisi d'anticiper l'évolution inéluctable de ce secteur aujourd'hui à l'aspect bucolique mais qui aurait pu incessamment voir émerger des constructions hétéroclites et démesurées venant dégrader notre entrée de ville.

Plusieurs mesures ont donc été prises dernièrement :

1 Dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Métropolitain, la constructibilité du secteur a été réduite de manière drastique. De 19 000 m<sup>2</sup> avec des hauteurs de bâtiments possibles de 12 m, les droits à bâtir ont été ramenés à 9000 m<sup>2</sup> et 9 m de hauteur (2 étages maximum + 1 en retrait possible).

2 L'ensemble des terrains est désormais placé dans une zone spécifique dite de "servitude d'attente de projets" qui empêche toute réalisation



### LES TERRAINS "PASSERON", DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le secteur "Passeron" rassemble de multiples terrains en entrée de ville (en face du supermarché Leclerc). La maisonnette, bien connue des Vençois, est située sur la seule parcelle appartenant à la Ville composée uniquement des deux premières restanques, soit 1700 m<sup>2</sup>. Les autres surfaces en rouge sur le plan qui représentent en tout plus de 5500 m<sup>2</sup> sont privées avec d'importants droits à bâtir. Plusieurs propriétaires ont déjà manifesté leur intention de vendre à des promoteurs.



tion d'ampleur en dehors de travaux de rénovation ou d'extension limitée des bâtis existants.

3 Sachant que la Ville n'a pas les moyens financiers d'acheter tous ces terrains privés, elle a décidé de missionner l'Etablissement Public Foncier PACA afin qu'il se porte acquéreur des parcelles à la vente.

Cette démarche d'anticipation foncière signée pour une durée de 5 ans, permet d'envisager sereinement l'avenir de cet espace et de concevoir un projet cohérent, notamment du point de vue architectural, en collaboration avec les habitants.

A l'inverse de ce qui serait arrivé sans intervention de la Ville, la maîtrise foncière de la totalité de la surface permettra, non pas la juxtaposition simple d'immeubles d'habitation, mais la création d'un "quartier" imaginé et composé d'éléments choisis.

En plus des logements, pourraient être inclus des espaces verts, places publiques, cheminements piétons, et même un auditorium qui pourrait faire l'objet d'une négociation avec le promoteur en échange de la cession du terrain de 1700 m<sup>2</sup> appartenant à la Ville.

créés entre 2014 et 2016, ce ne sont pas moins de 107 logements qui ont été construits ou sont en cours de construction depuis 2017, intégrés intelligemment dans différents programmes immobiliers qualitatifs sur le territoire communal.

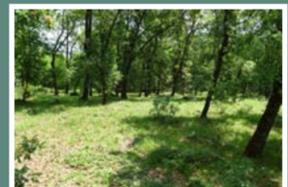
En outre, la création prochaine de 48 appartements supplémentaires sur un terrain de 2570 m<sup>2</sup> jouxtant le magasin Leclerc a pu être annoncée.

A ce jour, à la satisfaction de tous, la Préfecture, tenant compte des différents éléments soumis à son attention, a informé la Ville qu'elle renonçait au projet sur le chemin de la Sine. Elle a transmis un nouvel arrêté en ce sens.

## Projet de construction à la Sine : L'Etat entend les arguments de la Ville

Dans les colonnes du dernier numéro du Journal La Vie de Vençois, nous avons tenu les Vençois informés de l'arrêté préfectoral transmis à la Commune pour la création d'un vaste programme de logements, notamment social, en lisière de forêt sur le chemin de la Sine.

Totalement opposée à ce projet disproportionné et allant à l'encontre des principes de bonne intégration, de sécurité et de respect d'un développement harmonieux de notre territoire, le Maire de Vence, Catherine Le Lan, a défendu avec conviction ses arguments tout en mettant en exergue les efforts constants de la Ville en matière de création de logements locatifs sociaux.



En effet, en plus des 156 logements



## BUDGET

### Les chiffres clés de 2019

Il y a quelques semaines, le Conseil Municipal a voté le budget de l'année en cours et à cette occasion, validé les actions qui seront menées en 2019. Grâce à des efforts constants en matière de maîtrise des dépenses et recherches d'économies, la Ville parvient à mener les projets attendus par les Vençois, tout en gardant des taux d'imposition stables.

### 22,39 M€

#### LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA VILLE EN 2019

La section de fonctionnement finance l'ensemble des dépenses courantes de la Ville dont la masse salariale. Particularité de cette année : l'intégration du Conservatoire de musique et de l'EPIC Office de Tourisme au sein des services municipaux. La rigueur reste de mise dans tous les domaines, de même que la recherche d'économies sachant les dotations de l'Etat baissent encore d'environ 40 000 € en 2019. Les charges de personnel (hors conservatoire et OT) n'évoluent que de 0,29 % par rapport à 2018 malgré l'augmentation structurelle liée au statut des fonctionnaires (+ 1,5% par an).

### 0% TAUX D'IMPOSITION STABLES EN 2019

La part communale n'a pas évolué depuis 2016. 17,40 % pour la Taxe d'Habitation et 14,61 % pour la Taxe Foncière. Dans le cadre de la suppression progressive de la Taxe d'Habitation pour 80 % des ménages, l'Etat reverse à la Ville les recettes faisant défaut : après 30% en 2018, ce sera 65 % en 2019.

### 2,45 M€ POUR LE RACHAT DE PROPRIÉTÉS AU PRA DE JULIAN

Principal investissement de l'année en cours, la Ville a programmé l'acquisition de 5 propriétés concernées par un risque d'effondrement au Pra de Julian. Ce dossier complexe, à l'étude depuis de nombreuses années, a déjà donné lieu à un investissement de 3 Millions d'euros en 2018. Des sommes importantes au regard du budget communal visant à mettre enfin en sécurité les personnes concernées.

### 9,72 M€ LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EN 2019

La section d'investissement permet de financer les opérations d'ampleur tels que les achats immobiliers, les grands travaux etc... Son montant 2019 équivaut approximativement à celui de l'an passé avec une liste de projets à découvrir ci-dessous.

### 78% LES RECETTES DES IMPÔTS SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les recettes des impôts et taxes locales alimentent le budget de fonctionnement. En 2019, l'enveloppe collectée représentera environ 17 262 000 € soit 78% de cette section. Les autres ressources proviennent notamment des dotations de l'Etat.

### 1,3 M€ LA PART DE LA COMMUNE VERSÉE AU SDIS

Parmi ses dépenses de fonctionnement récurrentes, la Ville participe à hauteur de 1 356 000 euros au fonctionnement des "Services d'Incendie et de Secours". Une somme non négligeable pour un service de qualité et de proximité toujours très sollicité par les Vençois.

### 47% LES CHARGES DE PERSONNEL SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

La masse salariale représente 47% des dépenses de fonctionnement, soit 10 740 000 € avec un total de 237 agents en Équivalent Temps Plein (ETP). Les effectifs les plus importants sont ceux du service Enfance et Jeunesse avec 106 postes en ETP, puis les services techniques avec 43 ETP.

### 372 200€ LE MONTANT DE LA PÉNALITÉ S.R.U EN 2019

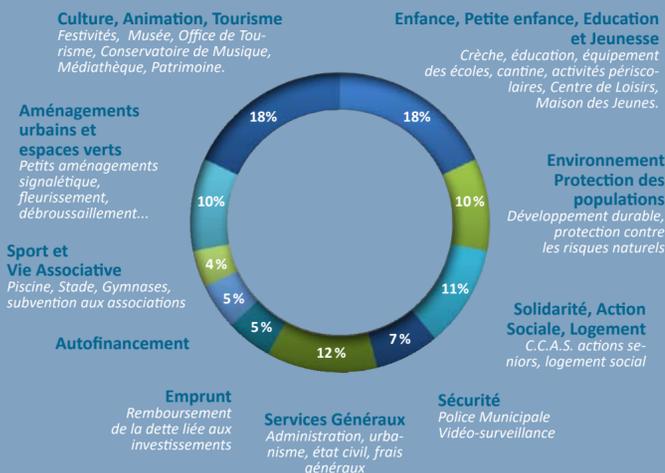
Bien que les efforts de la Ville soient reconnus en matière de construction de logements sociaux, la pénalité appliquée par la Préfecture reste élevée en 2019 et déconnectée des réalités du terrain compte tenu des rares espaces disponibles sur le territoire communal et du coût du foncier.

### 2,2 M€ LA PART D'AUTO-FINANCEMENT

Ce montant est à souligner car il représente la somme que la Ville parvient à dégager sur ses dépenses de fonctionnement pour financer ses dépenses d'investissement. En 2019, l'autofinancement est en progression de 12% soit 230 000 € de plus qu'en 2018 pour un total de 2,2 millions.

## RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR THÈMES

La répartition ci-dessous donne un bon aperçu du nombre de services financés par la Ville et ses services paramunicipaux\* auxquels s'ajoutent les compétences de la Métropole.



\* Est prise en compte la totalité des budgets (fonctionnement et investissement)

## AU PROGRAMME EN 2019

### Les projets qui marqueront l'année

- Pl. du Grand Jardin en septembre : aménagement de l'espace public
  - La finalisation du chantier et l'ouverture du nouveau Centre Culturel Municipal rue Isnard.
  - Le rachat de 5 propriétés à risque au Pra de Julian
  - La fin du chantier de rénovation de la Grande Chapelle du Calvaire et le lancement d'une 2<sup>ème</sup> phase de travaux au Parc de la Conque (extension de la scène, et déplacement du local des boulistes)
  - A l'école du Signadour, la fermeture du préau pour créer une salle polyvalente
  - La rénovation des vestiaires au Gymnase Maxime Candau
  - La création de terrasses en bois à la place des gradins en béton à la piscine municipale
  - Une rénovation de la Villa Bouvier accueillant la Protection Maternelle Infantile et la Maison des Solidarités Départementales (réfection de la toiture, isolation thermique et chauffage)
  - La modernisation du système de contrôle d'accès en voiture à la cité historique avec lecture de plaques
  - Le renouvellement des caméras anciennes de vidéo-protection
  - L'ouverture d'un chemin piéton entre l'avenue de Provence et le chemin de la Draille
  - L'installation de 2 panneaux d'information électroniques
- Au niveau de la Métropole, des travaux sur voirie sont aussi annoncés :**
- une rénovation ou création de trottoirs au Henri Matisse et ch. de Ste Colombe
  - la poursuite de la sécurisation de la voirie avenue Emile Hugues
  - des réfections partielles de chaussées au niveau du giratoire de Verdun, ch. de la Tour, av. de Provence, ch. des 4 Vents, bd de la Reine Jeanne
  - la pose d'un feu tricolore ch. de la Calade.



## PETITE ENFANCE

Les principes de "Parler Bambin Vençois" développés dans toutes les structures d'accueil

Après avoir expérimenté la méthode pédagogique à la crèche multi-accueil Véga, et observé de très bons résultats, Vence généralise les principes du "Parler Bambin Vençois" dans les autres structures d'accueil des 0 - 3 ans et implique les familles dans la démarche.

"Parler Bambin Vençois" de quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une méthode favorisant la compréhension et l'acquisition du langage chez les tout-petits, basée sur des interactions plus fréquentes et adaptées avec les adultes.

Les 5 premières années de vie sont cruciales pour le développement du langage et ont une forte influence sur le début de la scolarité. Or des études ont montré que le nombre de mots entendus par un enfant en une semaine peut varier de 1 à 4 en fonction de son entourage quotidien.

Des interactions adaptées à l'âge des bébés

La démarche de Parler Bambin Vençois vise à former les équipes en structure d'accueil afin de donner envie aux enfants de communiquer. Au quotidien des temps d'échanges fréquents, une attitude bienveillante et chaleureuse sont déclinés en tenant compte de

l'âge de l'enfant. De 3 à 36 mois, le langage se développe rapidement passant de simples vocalises à la compréhension, la prononciation des premiers mots, puis à une expression plus élaborée et la formation des premières phrases.

Alors que chez le tout-petit, la démarche vise à capter et fixer l'attention de l'enfant pour éveiller sa curiosité, "Parler Bambin" favorise peu à peu la mémorisation des mots en nommant les objets familiers, en articulant, en décrivant les gestes routiniers ou les actions de l'enfant.

Dès l'âge de 6 mois, un environnement riche permet de susciter la curiosité en accompagnant les explorations du petit et en jouant avec lui. Des phrases courtes, avec des mots qu'il connaît, l'accentuation des intonations et des expressions du visage, la formulation de questions en attendant ses réactions, permettent d'encourager son envie de s'exprimer.

Dès la prononciation des premiers mots, la méthode favorise également la bonne compréhension des consignes, le développement du vocabulaire dans toutes les situations que l'enfant rencontre au



quotidien.

Susciter l'intérêt des tout-petits sans sur-stimuler

Le respect du rythme de développement de chaque enfant reste toutefois les maîtres-mots du "Parler Bambin Vençois". Les équipes de professionnels savent écouter le rythme de chacun sans mettre l'enfant sous pression.

La méthode appliquée en douceur s'appuie aussi sur la musique, les livres, les images, le jeu, autant d'outils qui existaient déjà mais dont l'utilisation est accompagnée par des paroles et des encouragements propices à l'estime de soi.

## PAROLE À L'OPPOSITION

### GRUPE "POUR VENCE"

Vence est la 4<sup>ème</sup> ville de la Métropole. Elle mérite d'être gérée comme telle et administrée dans tous les domaines avec discernement. Le budget 2019 voté par la majorité hypothèque durablement la capacité financière de la ville du fait de l'explosion de la dette. Alors que la fiscalité a bondi de 17% avec l'accord donné à l'impôt métropolitain de Mr Estrosi par C Lelan et L Dombrevil.

Pourtant : la voirie métropolitaine est insuffisante dans tous les quartiers (pas ou peu de trottoirs), les transports en commun idem, le stationnement cher est décourageant et aucun de ces sujets n'est réglé.

La majorité municipale a voté le PLU métropolitain qui n'apporte pas de réponse aux grandes questions : La protection de la Sine ? Les logements sociaux exigés par l'Etat dans des conditions invraisemblables ? Le développement économique indispensable pour l'emploi ? Les réserves foncières pour anticiper l'avenir ? Les nécessaires équipements de certains quartiers ? Rien...

Par contre, ce PLU prévoit des immeubles de 4 niveaux sur Passeron et une gare routière à l'entrée de l'Ara à la place d'un jardin emblématique du quartier.

Sur la gestion communale, plusieurs gros dossiers sont en panne : le commerce, qui rencontre des difficultés importantes, ne bénéficiera plus du plan FISAC, Fond d'intervention spécifique, car la ville n'a pas obtenu le renouvellement auprès de l'Etat. Les Nuits du Sud se tiendront cette année grâce un revirement de dernière minute de la municipalité, mais quid de leur avenir ? La sécurisation des falaises des Baous, qui concerne de nombreux vençois et usagers du col de Vence est reportée une énième fois.

Au sein de la ville, de nombreux services sont déstabilisés, comme la SEM, le service commerce et les animations ou encore le développement économique.

La défiance règne au sein même de la majorité municipale qui a renouvelé les commissions « bulletin secret », faisant perdre au Maire la majorité dans les conseils de la SEM, de la régie culturelle et du CCAS !

C. Lelan, qui s'est glissée en 2017 dans la brèche ouverte par L.Dombrevil, veut démarrer en août un projet coûteux et très contestable qui transformerait la Place publique du Gd jardin en square. Cette décision, qui est une erreur pour la vie de la cité, doit être suspendue dans l'attente de élections municipales. Les vençois décideront alors de ce qu'ils

souhaitent, avec le Maire élu qu'ils auront choisi.

**Anne SATTONNET**  
Conseillère Municipale,  
Conseillère Métropolitaine,  
Vice Présidente du Conseil Départemental

### GRUPE "RASSEMBLEMENT NATIONAL"

Vous avez pu constater que malgré nos efforts le plan local d'urbanisme métropolitain a été adopté lors du dernier conseil municipal. Ceci ne fait que confirmer notre extrême dépendance par rapport à cette nouvelle administration de tutelle à laquelle s'allie l'administration préfectorale.

En effet son représentant qui vient d'être muté en Seine-Saint Denis préférerait les grandes communes aux petites comme Rimplas ou Saint-Martin Vésudie, celles-ci ont du accepter elles aussi le PLUm sans garantie sauf verbale. C'est fort dommageable pour notre qualité de vie et surtout pour celle que nous laisserons à nos enfants. Cependant l'Autorité Environnementale soulève des remarques en particulier sur la basse vallée du Var, auxquelles je souscris à deux mains. En effet comme je l'avais signalé lors de l'enquête publique les secteurs réservés à l'agriculture sur des terrains particulièrement fertiles sont nettement insuffisants, les constructions

de bureaux restant vides la circulation automobile augmentant, la pollution ne fait qu'aggraver la qualité de cet environnement.

D'autant que nous avons à Vence une zone naturelle d'intérêt économique faunique et floristique surnommée "vallée et gorges de la Cagne" que nous partageons avec les communes voisines La Gaudie, Coursegoules, Saint Jeannet et Cagnes. Or celle-ci est contiguë au lotissement de La Bergerie. Une modification du plan de prévention des risques d'incendie de forêt voté le 29 février 2016 par le conseil municipal, provoquant le non respect de la règle de protection des 100 mètres m'a contraint à informer le Préfet de cette anomalie.

Ce qui place cette portion de notre territoire en risque important dans le cas d'un feu comme celui de Cagnes en 2013 qui est venu lécher les abords de ces terrains. Comble d'aberrations un permis de construire a été accordé sans aucune des restrictions habituelles prévues dans ce type de zone ne soient demandées. Réponse préfectorales : nos études une éventuelle modification. C'est rassurant pour les riverains. Il va sans dire que j'ai prévenu également la Mairie de Vence et la Métropole sans réponse de leur part.

Pour conclure et malgré notre farouche opposition le conseil municipale à décider sans consultation préalable de faire acheter par l'Établissement Foncier Régional

la propriété Passeron avec pour ambition construction d'un auditorium, des logements... De pire en pire après la future réalisation de l'ensemble Chagall il ne nous manque que cela à l'entrée de notre cité. A bientôt

**Jean-Pierre DAUGREILH**  
Conseiller Municipal  
Conseiller Régional

Vence proximité, référents de quartier, comités de quartier... Vous avez certainement déjà entendu parler des différents organes participatifs mis en place par la municipalité. S'ils ont le mérite d'exister, ils ont l'inconvénient d'éloigner les élus et en particulier le Maire, d'une rencontre directe avec les vençois.

Car finalement, en tant que citoyen, expert d'usage des services publics de votre vie quotidienne, êtes-vous vraiment entendu par le Maire ? Encore mieux, êtes-vous écouté ? A quelques exceptions près, la Municipalité actuelle reste sourde aux sollicitations des vençois. Ce n'est pas ainsi que je conçois le rôle de Maire. Surtout dans une ville possédant une âme de village. Il faut un Maire disponible, accessible, à l'écoute. Un Maire présent sur le terrain, proche des habitants, qui connaît les sujets du quotidien. Un Maire qui accepte la co-construction des solutions avec les citoyens, puis qui s'engage sur leur réalisation. Aujourd'hui,

la co-construction des projets, petits ou grands, est inexistante. Voyez l'aménagement de la place du Grand Jardin, qui a juste connu un simulacre de concertation et qui divise la ville quant à l'avenir des principales manifestations vençoises. Les travaux doivent démarrer en août (vençois et visiteurs apprécieront l'arrière-saison en terrasse !).

D'ici-là, va-t-il seulement y avoir une réunion de présentation du chantier aux riverains du centre-ville et aux commerçants. Car il faudra bien dire aux vençois qu'il va y avoir six mois de bruit, de poussière, d'aller-venues de camions, une place barricadée de palissades... et un centre-ville qui va se désertifier davantage pendant tout ce temps.

Ce projet d'aménagement de 840 000 € n'a pas été co-construit avec les vençois. Ce pourrait encore être le cas. Car objectivement, quelle est l'urgence de cette lourde dépense, si ce n'est le calendrier électoral à venir ?

**Patrick SCALZO**  
Conseiller Municipal

**LE GROUPE "UN TEMPS D'AVANCE"** n'a pas souhaité s'exprimer dans ce numéro du Journal La Vie de Vençois.



## LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS DE LA VIE VENÇOISE

### TRADITIONS

### Les Festivités de Pâques

Un beau week-end de Pâques a salué l'arrivée du printemps à Vence. La tradition a tout d'abord réservé une place de choix dans le cœur des enfants avec la chasse aux œufs organisée dans les jardins de la Maison de Retraite de l'ONAC.

A cet heureux et gourmand moment en famille ont succédé tout au long du week-end la messe de la réconciliation, le concert de galoubet, la danse de la souche et le couronnement de la reine de Vence sur la place Clemenceau. Déjouant les caprices annoncés de la météo, le corso fleuri composé des multiples chars colorés imaginés et réalisés par les associa-



tions vençoises a également tenu toutes ses promesses. Dans une ambiance chaleureuse et devant de très nombreux spectateurs, les déambulations ont fini en batailles de confettis et de fleurs multicolores.

Nouveauté de l'année, les visiteurs ont pu admirer des photos d'époque exposées en ville et déclinées sous la forme de posters géants. Ci-contre, l'édition de 1927 témoignait déjà de l'engouement de Vence pour le défilé fleuri. Merci au Comité des Fêtes et des Traditions pour l'organisation de ce grand rendez-vous !



### EXPOSITION

### La "Force du dessin" au Musée de Vence jusqu'au 9 juin

Aujourd'hui, alors même que notre œil est saturé d'images trop nombreuses, omniprésentes et quasi équivalentes desquelles nous nous détournons, l'art fragile et intime du dessin s'impose sur la scène de l'art contemporain comme ayant gagné à la fois son autonomie et sa puissance. Il ne reste plus que quelques semaines pour venir découvrir la très belle exposition "La Force du Dessin" à la Fondation Emile Hugues.



### CULTURE

### Le Printemps des Poètes



Bien loin d'avoir disparu, les poètes vençois étaient réunis pour la 20<sup>ème</sup> édition nationale du festival de poésie.

L'édition 2019, parrainée par Jean-Marie Barnaud a déployé de nombreuses animations destinées à tous les âges et à toutes les sensibilités. Entre lectures, chansons, créations, écritures libres, randonnées poétiques, Vence a joué avec les mots et donné un accent poétique à son action culturelle.

### DÉCOUVERTE

### Le chef Papou Mundiya Kepanga à Vence

Le 28 mars, la Commune a eu le plaisir d'accueillir le chef de la tribu des Hulis en Papouasie-Nouvelle-Guinée, vivant au cœur de l'une des dernières forêts primaires du globe. Depuis 2003, il voyage à travers l'Europe et donne des conférences à l'invitation de musées, de chercheurs ou d'établissements scolaires dans le but de faire découvrir son peuple et son mode de vie. Le film documentaire "Frère des Arbres" a fait l'objet de 2 projections au Cinéma de Vence et des rencontres ont été organisées avec les enfants des écoles du Suve et de Chagall. Un temps d'échanges fructueux permettant notamment des sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement.

### Le 51<sup>ème</sup> Tour du Haut var

Plus que jamais les paysages et dénivelés vençois plaisent aux cyclistes ! Pour le 51<sup>ème</sup> Tour du Haut Var dont le départ (première étape de 154 km) était donné à Vence, l'ancien champion Raymond Poulidor avait fait le déplacement. Un plaisir de rencontrer ce grand Monsieur du Cyclisme et de participer à ce bel événement !



### Le Car Museum Club, un concept unique

Le Car Museum Club a ouvert ses portes il y a quelques semaines faisant revivre le bâtiment de l'ancien musée Rétif. Le concept est unique puisque le lieu accueille désormais des véhicules d'exception favorisant les rencontres entre ses membres amoureux de belles mécaniques. Espace lounge avec bar, bibliothèque contenant des pièces de collection, sont proposés sur ce site atypique qui organise également des événements privés ou d'entreprise.



# Agenda



## Nuits du Sud

DU 19 JUILLET AU 2 AOÛT 2019  
PLACE DU GRAND JARDIN

### VENDREDI 19 JUILLET

• **Lucky Peterson** Le célèbre bluesman américain dépasse les frontières musicales, en explorant ce style avec cœur et passion.

• **Eagle-Eye Cherry** Le chanteur, rendu célèbre par le tube planétaire « Save tonight » sera sous les étoiles vençaises et partagera son énergie pop folk.

### SAMEDI 20 JUILLET

• **Grand Corps Malade** On ne présente plus le slameur, animateur d'ateliers d'écriture, producteur de son premier film narrant son histoire. Il se place comme l'un des chanteurs les plus populaires auprès de toutes les générations.

• **Synapson** Disque de platine pour son premier album, Synapson c'est l'excellence de l'électro pop limpide et festive !

### JEUDI 25 JUILLET

• **Shake Shake Go** La belle recette créative ? Des ballades pop-folk avec piano, guitare et trompette, et des mélodies en chœur qui semblent s'inspirer des arbres et du vent.

• **Les Négresses Vertes** « Voilà l'été » sera à Vence pour s'enjailler entre amis et savourer l'esprit guinguette mixé au rock alternatif. Explosion de joie assurée !

### VENDREDI 26 JUILLET

• **Sanseverino** Sanseverino sur les routes pour chanter sa mémoire, des chansons sublimes. Un projet comme on les aime qui parle d'un bonhomme comme on les aime. Venez entendre des mots encore et toujours trempés dans notre réalité.

• **Sister Sledge** De véritables icônes du disco, de la soul et du funk invitées à Vence ; les Sister Sledge sont des grandes dames de la musique !

### SAMEDI 27 JUILLET

• **Aziza Brahim** Aziza Brahim est sans aucun doute l'une des plus belles voix d'Afrique du Nord, qu'elle met au service d'une poésie engagée et sublimée par sa musique métisse dans son 3<sup>ème</sup> album tout frais du printemps.

• **Gilberto Gil** Avec 50 albums, il participe à 50 années d'histoire de la musique, reçoit plusieurs Grammy Awards. Tout à la fois chanteur, guitariste, auteur-compositeur, ancien ministre brésilien de la Culture, ce musicien éclectique et engagé, activiste culturel et politique est l'auteur de tubes planétaires.

### JEUDI 1<sup>ER</sup> AOÛT

• **Cimafunk** Un jeune artiste cubain, Cimafunk emporte avec lui son auditoire dans un bain afro moussant où l'on retrouve les irrésistibles rythmes cubains, la moiteur suave de l'afropop à la nigérienne, et le piquant du funk.

• **Tiken Jah Fakoly** Originaire de Côte d'Ivoire, tombé dans la musique dès son jeune âge, Tiken Jah Fakoly a conquis son pays natal avant de se lancer dans une carrière internationale qui l'a conduit à collaborer avec les plus grands.

### VENDREDI 2 AOÛT

• **Coeur de Pirate** Voilà 10 ans que Béatrice Martin a fait son apparition dans nos vies sous l'alias Coeur de Pirate. Dix ans au cours desquels elle a vendu plus d'un million d'albums et donné de nombreux concerts dans plus de 10 pays, qui ont permis de faire de cette artiste une valeur sûre et fédératrice.

• **Yuri Buenaventura** Gagnant sa réputation avec son étonnante reprise de « Ne me quitte pas », le Colombien ne cesse, depuis 1996, de réchauffer le cœur des amateurs de salsa. Éclectique, chaleureuse, vivante et illuminée sont autant de qualificatifs qui conviennent à sa musique.

LE 23 JUILLET dès 18h, une soirée gratuite Place Clemenceau : TALENTS NUITS DU SUD !

Toutes les informations sur : [www.nuitsdusud.com](http://www.nuitsdusud.com)

## ÉGALEMENT À VENCE

### Ma ville est un Grand Jardin

Samedi 18 et dimanche 19 mai

Le jardin est à l'honneur ! Après une première édition prometteuse, nous vous donnons rendez-vous les 18 et 19 mai 2019 pour la deuxième édition de « Ma ville est un Grand Jardin ».

Orchestrée par la ville de Vence, « Ma ville est un Grand Jardin » réitère la création d'un jardin éphémère Place du Grand Jardin, au cœur de la ville. En lien avec le projet de la Mairie de création d'un jardin pérenne, ce jardin éphémère sera la préfiguration du projet final. **Il sera en place du 18 mai au 10 juin (au-delà de la manifestation).**

Par ailleurs, les 18 et 19 mai, les visiteurs sont invités à participer aux animations développées autour de cinq grandes thématiques :

- Le bien-être et la santé
- Le bien-manger
- La sensibilisation à l'écologie
- La pédagogie à travers les jeux et les ateliers.



Le temps d'un week-end, « Ma ville est un Grand Jardin » réunit des associations, des institutionnels, des acteurs privés et vous propose un marché de producteurs locaux, des stands de sensibilisation sur le développement durable et les pratiques responsables, des ateliers pour les enfants, des activités dans le jardin éphémère, des conférences et sorties nature pour découvrir le patrimoine naturel de Vence et du Pays Vençois.

## AGENDA : LE PRINTEMPS À VENCE

### Jusqu'au 9 juin

Exposition « La Force du dessin »  
Musée de Vence / Fondation E. Hugues

### 8 mai

74<sup>e</sup> Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

De 9h à 12h, Messe à la Cathédrale, Monument de la Résistance, Monument aux Morts, Carré Militaire, Apéritif d'Honneur dans les jardins de l'EHPAD La Vençoise.

Exposition Jean Moulin, une vie d'engagements du 6 au 10 mai aux Pénitents Blancs

### Etoile Grandeur Nature

Observation des étoiles au Col de Vence animée par un spécialiste.

Les 8 mai, 22 juin, 10, 24 et 31 juillet, et les 7 et 28 août.

Inscriptions à l'Office de Tourisme de Vence : 04 93 58 06 38

### Jusqu'au 19 juin

Enquête publique du PLUM

Service Urbanisme au Centre Toreille, Permanences du Commissaire enquêteur : les 6 et 22 mai, le 13 juin de 9h à 12h et de 14h à 17h

### 12 mai

Ouverture de la Piscine Jean Maret



### 25 mai

Don du sang

De 8h30 à 13h à l'École des Baous



### 25 mai

13<sup>ème</sup> Fête des Fontaines.

Parcours festif et musical autour des fontaines mené par Lo Cepen.

### 25 et 26 mai

Marché des potiers au Grand-Jardin. Céramistes, potiers, artistes peintres, sculpteurs exposent leurs créations, art de la table, décorations, objets uniques, bijoux etc...

La nouvelle génération de créateurs expose également place Clemenceau.

### 26 Mai

Élections Européennes

En cas d'absence, vous pouvez quand même voter. Il vous suffit de faire une procuration. Plus d'infos sur : [www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1604...](http://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/F1604...)

### 21 juin

Fête de la musique

Dans toute la ville, des scènes éphémères invitent les talents à la fête : chanteurs, musiciens, danseurs, associations culturelles.

### A partir du 28 juin

Exposition Arman

Vernissage le 28 juin à 18h au Musée de Vence/Fondation Hugues

Tout l'agenda sur [www.vence.fr](http://www.vence.fr).

## NUMÉROS UTILES

PHARMACIES DE GARDE  
Week-ends et jours fériés  
[www.3237.fr](http://www.3237.fr)

MÉDECINS DE GARDE À VENCE  
09 69 32 33 10

### NUMÉROS SERVICE D'URGENCE

FRANCE - EUROPE : 112 depuis un fixe ou un mobile

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

POLICE MUNICIPALE : 04 93 58 32 32

VENCE TAXIS Numéro unique : 04 93 58 11 14

DÉCHETTERIE DE VENCE : 04 93 58 66 37

Ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 17h (fermée le mercredi) et le dimanche de 8h à 12h.

## La Vie de Vençois

Le journal La Vie de Vençois est en ligne sur [www.vence.fr](http://www.vence.fr).

Directeur de la Publication : Stéphane Charpentier

Directrice de la Communication : Corinne Korchia

Rédaction & conception graphique : Patricia Boisard

Impression : Imprimerie Trulli - Vence

ISSN : 1168 4550

Crédits photos : Mairie de Vence, Adobe Stock.